



Procès-verbal de la réunion du B.F.A. du 05/12/2015.

Présents:	Présidents	LFPS	:	Jean-Marie Luyckx
		CCCV	:	Erik Pinoy
	Mandatés	Internationaux	:	Roland Marcq
		Dames	:	Roland Marcq
		C.B.	:	Jean-Paul Paternoster
		Feeder	:	Pascal Delrue
		Moins-Valides	:	Ronny Dejonghe
		Carpe	:	Mike Mombeek

LFPS	Guy Detongre, Jean-Pierre Collard
CCCV	Gunther Luckx

Rapporteur Kim De Page

1.0 Mot de Bienvenue de Mr Erik Pinoy

Mr Erik Pinoy ouvre la réunion à 09 h. 30.

2.0 Rapports

Moins-Valides:

Suite au précédent rapport d'avril 2015 une remarque est faite concernant la participation de l'équipe au C.M. Moins-Valides. La décision de participer ou non au championnat ne peut être prise uniquement par Mr R. Dejonghe.

L'on constate que la Belgique ne participe pas lorsque ce sont des championnats qui ont lieu au Portugal.

Mr R. Dejonghe a consulté les pêcheurs via mail pour savoir si oui ou non ils prendraient éventuellement part au C.M. et n'a reçu aucune réponse. Le BFA estime que ce n'est pas aux pêcheurs de décider de participer ou non mais que cette décision doit être prise par le BFA.

D'après Mr P. Beurms, Yvan Weerts a trop d'influence. Mr R. Dejonghe informe immédiatement qu'Ivan Weerts accompagne librement et qu'il ne se mêle jamais des décisions concernant la pêche.

La décision que Joël serait réserve à Rome, était son propre choix. Mais encore Joël aurait dû faire le voyage dans une camionnette ce qui lui était impossible du fait qu'il n'a pas de jambe.

Il a roulé avec sa voiture adaptée à son handicap, de ce fait le carburant ne lui a pas été remboursé. Les 2 véhicules pour le matériel ont été indemnisés. L'équipe n'était également pas ensemble à table et personne ne leur disait bonjour.

Feeder:

Mr Pascal Delrue remplace provisoirement Mr Patrick Vanhoo.

Selon le P.V. du 24/04 apparaîtrait un problème avec la comptabilité, les justificatifs devront être numérotés, Mme Vanden Branden Mady le contactera à ce sujet

Suite à une interprétation du classement des internationaux Mr P. Delrue explique qu'il a séparé les internationaux B en 2 secteurs « B-C » 25 pêcheurs. Le B-C doit être remplacé par exemple par B1 et B2.

Mr P. Delrue rédigera un règlement Feeder suivant le règlement de la FIPS.

Jeunes :

Les membres de l'équipe des jeunes paient une cotisation annuelle de 150.00 € et une partie des frais de la rencontre du Tournoi de plusieurs nations et du C.M. Le montant varie selon l'endroit où les compétitions ont lieu. Il y a 10 entraînements annuels (+- 500.00 € à charge de chaque pêcheur).

Les pêcheurs ne sont plus obligés de pêcher avec Colmic, ils peuvent chacun faire leur propre choix.

Les C.M.2016 se dérouleront au Portugal, à Coruche pour les U23 et à Santa Justa pour les U14-18.

3.0 C.M. Dames

L'équipe a obtenu la médaille de bronze par Nation ainsi qu'une médaille d'argent individuelle.

Le C.M. Dames laisse un solde de 4.250.00 € Celui-ci devra encore être augmenté du solde du C.E. à Pommeroeul, soit 2.000.00 € De ce solde il faudra déduire les indemnités des contrôleurs en outre : Jeunes 380.00 €

Moins-Valides 320.00 €

Feeder 420.00 €

Les médailles du C.M. doivent encore être remises en même temps que l'annonce du C.M.2016.

Lors du C.M. il y avait trop de contrôleurs, ainsi qu'une mauvaise gestion de la part de Mr Samuel Bernard dans l'organisation de l'emplacement et des tâches attribuées à chaque contrôleur.

Samuel Bernard était absent le dimanche ce qui a provoqué la désorganisation de la gestion des contrôleurs. Mr Jean-Marie Luyckx a dû reprendre au pied levé la tâche de Samuel Bernard.

4.0 Inters

Félicitations aux équipes Jeunesse et Dames pour leurs prestations en 2015.

Concernant le C.E. en Biélorussie seulement 9 pays sur 24 présents à Pommeroeul ont participé à ce championnat. La Belgique n'a pas participé à cause de nombreux problèmes.

Mr Roland Marcq reste coach pour les dames en 2016.

Mr P. Vanhoo cesse le coaching du feeder, ce poste est donc vacant.

Mr Pascal Delrue est provisoirement son remplaçant et candidat à ce poste.

Un appel à candidature sera fait sur les sites et décision sera prise lors de la prochaine réunion du BFA.

Décisions de la FIPS pour 2017 : Vétérans à partir de 55 ans

Jeunes U15 – U20 – U25

Chez les internationaux, la modification suivante : 55 ans maximum sera d'application à partir de 2017.

Un international B descendant aux termes de la saison devra participer aux présélections et se classer parmi les 4 premiers du classement afin de pouvoir réintégrer les inters B.

Lors des présélections Feeder 4 pêcheurs se sont désistés par téléphone et ont néanmoins participé ce même jour à une autre compétition : Peeters Gunther – Buytaert Flor – Stremersch Eric – Van Merten Johnny. Ceux-ci seront convoqués par Mr Erik Pinoy.

5.0 BK

A ce sujet les organisateurs devront mettre à disposition une personne pour vendre les palmarès, ils devront également prévoir de la nourriture et des boissons pour les responsables.

Les inscriptions se sont déroulées parfaitement via email. Il est également demandé d'effectuer plus de contrôles lors des C.B.

Concernant les absents lors des C.B. le CCCV n'a aucune remarque à faire, et les sanctions prévues par le BFA, à savoir 2 ans de suspension pour tous les championnats seront d'application.

Concernant le C.B. Carpe, des toilettes doivent être prévues. La caisse Carpe refuse de supporter ces frais.

Le club absent lors de l'interclubs sera suspendu pour 2 ans.

6.0 Changements C.B. – Application 2016.

- Grille pour l'interclubs : lorsqu'un club est absent, tous les clubs se déplacent d'une place, exception du dernier secteur où ils se déplacent de beaucoup de places ;
- Pour le C.B. individuel il n'y a pas de meilleur schéma de tirage au sort possible ;
- Distance entre les pêcheurs minimum 10 mètres et maximum 15 mètres ;
- C.B. Vétérans : maximum 15 pêcheurs par secteur et à partir de 2017, 2 catégories d'âge : 55-65 ans et 66-75 ans ;

- C.B. individuel et C.B. dames pêcheront en 1 journée comme c'est le cas actuellement. Il y avait une proposition du CCCV de pêcher le C.B. individuel en 2 journées, 120 pêcheurs le 1^{er} jour et 60 le 2^{ème} jour et avec 2 pêcheurs supplémentaires de chaque côté pour couper les ailes. Après discussion entre les membres du CCCV, il est proposé de pêcher en 2016 de la même manière que les années précédentes, sans modification, et durant l'année 2016 de revoir le règlement de ce C.B. ;
- C.B. Moins-valides se pêchera en 4 heures ;
- C.B. Feeder les emplacements à minimum 12 mètres. Pour 2017 les places pour le C.B. seront réparties CCCV 60 LFPS 20 ;
- C.B. à l'anglaise obligation d'utiliser la catapulte pour l'amorçage à une distance de minimum 25 mètres ;
- C.B. carpes : maximum 45 équipes.

7.0 Dates

C.B. interclubs	24-25 septembre	MLV – Vroenhoven
C.B. individuel + Dames	04 septembre	Liège Compétition
C.B. moulinet	11 septembre	
C.B. feeder	18 septembre	MLV – Grindplas Kinrooi
C.B. carpe	24avril au 01 mai	Bernissart
C.B. Jeunes & vétérans		Est Compétition – Hermalle
C.B. moins-valides		Vrijbroekpark - Malines

Attribution des places :
 Interclubs 50/50 (12/12 + C.B.)
 Individuel 55/64 + C.B.

8.0 Règlement carpe

Mr Mike Mombeek est responsable pour le C.B. Il peut désigner une personne, il faut que cette personne ait un signe distinctif et pourra éventuellement faire des remarques. Uniquement Mr Mike Mombeek pourra donner une carte jaune.

Pour une sanction lourde, un jury de 3 personnes devra être constitué, idéalement Mike Mombeek Jean-Paul Paternoster et une tierce personne. Ils devront entendre les personnes accusées d'avoir commis une infraction.

Le règlement de la FIPS sera adapté pour les sélections et le C.B.

Les prix en espèces du C.B. seront versés à la caisse carpe et non plus aux pêcheurs.

L'équipe de Belgique participera au C.M. 2016.

9.0 Rencontres internationales

C.M. Dames – Espagne - Merida

C.M. Moins-Valides – République Tchèque - Pardubice

C.E. – Pays-Bas – Almere

C.M. – Bulgarie – Plovdiv

Italie – Belgique

C.M. Feeder – Serbie - Novisad

Inters Belgique

B : 2-3/04/2016 Grand-Leez

A : 23-24/04/2016 Hamont

A+B : 11-12/06-2016

A+B : 08-09/10/2016

Présélections : 6 et 13/11/2016

Prochaine réunion du BFA le 30/01/2016 au Graanmaat, Saint Nicolas.